

VIT

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 309 638 euros
Siège social : Rue Albert Einstein - Bâtiment 8, 38120 ST EGREVE
451 028 567 RCS GRENOBLE**

**DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)**

Concernant la société suivante :

Dénomination : VIT

Forme juridique : société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 451 028 567 RCS GRENOBLE

Représentée par :

Monsieur Clemens JARGON

agissant en qualité de représentant légal

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Clemens JARGON

Clemens JARGON

Désignation de l'entreprise : Société VIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise RUE ALBERT EINSTEIN 38120 ST EGREVE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 1 0 2 8 5 6 7 0 0 0 6 8 Néant *

				Exercice N clos le,		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	148 403	AG	148 403		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			Clemens JARGON
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	26 493	AK	26 493		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	871 823	AS	630 880	240 943	209 232
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 037 035	AU	479 100	557 935	642 018
Immobilisations en cours	AV	89 386	AW		89 386	89 386	
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	221 464	BI		221 464	221 464	
TOTAL (II)	BJ	2 394 603	BK	1 284 876	1 109 727	1 162 099	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 544	BW		8 544
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	377 416	BY		377 416	522 942
	Autres créances (3)	BZ	3 437 942	CA		3 437 942	4 804 769
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	17 820	CG		17 820	40 377
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 642	CI		15 642	35 869
	TOTAL (III)	CJ	3 857 364	CK		3 857 364	5 418 167
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					287	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 251 967	1A	1 284 876	4 967 092	6 580 554	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) (3) Part à plus d'un an : CR 1 732 910

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société VIT

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....30.9...638.....)	DA	1 309 638	1 309 638	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 891 001	6 891 001	
	Report à nouveau	DH	(5 572 314)	(6 515 039)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	465 310	942 725	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 093 634	2 628 325	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	762 903	797 069	
	Provisions pour charges	DQ	241 820	191 834	
	TOTAL (III)	DR	1 004 723	988 903	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		5 908	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	39 399	2 109 576	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	157 054	218 750	
	Dettes fiscales et sociales	DY	668 525	625 337	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 756	3 756	
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	EC	868 734	2 963 327	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 967 092	6 580 554	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	868 734	2 963 327		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		275		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

VIT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 309 638 euros
Siège social : Rue Albert Einstein - Bâtiment 8, 38120 ST EGREVE
451 028 567 RCS GRENOBLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 465 310 euros et que le compte « Report à nouveau » s'élève à – 5 572 314 euros, décide :

1. d'apurer le compte « Report à nouveau » au moyen d'un prélèvement de la somme de 5 572 314 euros sur le compte « Autres réserves », de sorte que ce compte « Report à nouveau » soit ramené à 0 et le compte « Autres réserves » à 1 318 687 euros ;

2. d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 465 310 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	465 310 euros
-------------------------------	----------------------

A la réserve légale	23 266 euros
---------------------	--------------

Le solde	----- 442 044 euros
----------	------------------------

Auquel s'ajoute un prélèvement sur « Autres réserves »	457 956 euros
--	---------------

A titre de dividende à l'associée unique	900 000 euros
--	---------------

Soit 0.6872 euros par action

Le compte « Autres réserves » s'élève ainsi à 860 731 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

Clemens MARGON

Annexe aux comptes sociaux

FAITS MARQUANTS

La Société VIT, filiale du Groupe Mycronic, et membre de la division High Flex, fournit des solutions innovantes pour l'inspection optique automatique des circuits imprimés dans l'industrie électronique. Suite à sa réorganisation opérée courant 2021, la Société VIT se focalise sur l'activité d'innovation en maintenant la Recherche et Développement et le service Support Client en France.

L'exercice 2023 est caractérisé par :

- Un chiffre d'affaires à 478 k€, composé uniquement de mise à disposition de personnel pour la division High Flex au niveau Marketing et Product Management.
- Une continuité dans l'effort d'investissement en recherche et développement afin de permettre au Groupe Mycronic de proposer une offre complète et intégrée pour répondre aux attentes de l'industrie 4.0.

VIT exerce son activité d'inspection optique automatique pour le **PCBA** (assemblage de la carte électronique):

- à partir du techno-centre de Saint-Egrève (38) en France
- les produits finis sont vendus à travers les filiales de commercialisation et de support technique du groupe Mycronic AB Suède, situées en Amérique, en Europe et en Asie.

Structure juridique :

Au 31 décembre 2023, la société VIT ne possède plus de filiale.

PRINCIPES COMPTABLES

Note 1 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société sont établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce et du règlement ANC n°2018-02 du 6 juillet 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPTE DE RESULTAT

Note 2 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est constitué de mise à disposition de personnel pour la division High Flex.

Note 3 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de la Société d'un montant de -22 K€ est principalement constitué :

- d'un produit exceptionnel de 54 K€, correspondant à une reprise de provision pour risques et charges
- d'une charge exceptionnelle de 76 K€ correspondant essentiellement aux charges de restructuration liée au plan de sauvegarde de l'emploi initié en décembre 2020 et au changement de bâtiment.

Note 4 : Impôts sur les sociétés et intégration fiscale

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la Société VIT SAS et la Société Mycronic SAS sont intégrées dans un périmètre d'intégration fiscale, la Société VIT SAS étant la société mère.

La Société Mycronic SAS a autorisé la Société VIT SAS à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats à partir de l'exercice 2018.

ENTREPRISES LIEES

<i>en milliers d'euros</i>	2023	
	Montants bruts	Dont entreprises liées
BILAN		
<i>Immobilisations financières</i>	221	-
<i>Avances et acomptes versés</i>	9	-
<i>Clients et comptes rattachés</i>	377	377
<i>Autres créances</i>	3 438	193
<i>Charges constatées d'avance</i>	16	-
<i>Concours bancaires courants</i>	-	-
<i>Actionnaires - Comptes Courants</i>	39	39
<i>Autres Emprunts et dettes financières</i>	-	-
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	-	-
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	157	-
<i>Autres dettes</i>	4	-
COMPTE DE RESULTAT		
<i>Chiffre d'Affaires</i>	478	478
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</i>	217	25
<i>Achats de marchandises, matières premières</i>	2	-
<i>Autres achats et charges externes</i>	789	1
<i>Charges financières</i>	30	23
<i>Charges exceptionnelles</i>	76	-
<i>Produits exceptionnels</i>	54	-
<i>Impôt sur les sociétés</i>	193	193

Les entreprises liées au 31 décembre 2023 sont uniquement les sociétés membres du groupe Mycronic AB Suède.

BILAN

Note 5 : Immobilisations

- Immobilisations incorporelles

Les frais afférents aux marques et brevets sont comptabilisés en charges dans la période où ils sont encourus.

Un crédit d'impôt recherche d'un montant de 447 K€ a été comptabilisé en autres produits au titre de l'année 2023 compte tenu des dépenses de recherche éligibles enregistrées au cours de l'exercice.

Les autres immobilisations incorporelles figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition :

- *Les licences sont amorties linéairement sur une période de 5 ans ou sur la durée du privilège dont elles bénéficient ou encore sur la durée effective d'utilisation si elle est plus brève.*
- *Les logiciels sont généralement amortis linéairement sur une période de 12 mois ou sur la durée des projets de recherche et développement sur lesquels ils sont affectés.*

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement par

référence aux taux généralement admis. Les immobilisations acquises dans le cadre des projets de recherche et développement peuvent être amorties plus rapidement en fonction de la durée effective restante du projet.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- *Matériel informatique* *3 ans*
- *Matériels industriels et de transport* *5 ans*
- *Installations générales, agencement et mobilier de bureau* *8 ans*

DETAIL DES IMMOBILISATIONS

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur brute en début d'exercice	Transfert compte à compte	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 déc. 2023
<i>Frais de R&D</i>	-	-	-	-	-
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>	150	-	-	-	150
<i>Fonds de commerce</i>	-	-	-	-	-
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	25	-	-	-	25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	175	-	-	-	175
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	807	-	124	59	872
<i>Autres immobilisations corp. et en cours</i>	1 056	-	71	1	1 126
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 863	-	195	60	1 998
<i>Titres de participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Créances rattachées à des participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Autres titres immobilisés</i>	-	-	-	-	-
<i>Autres immobilisations financières</i>	221	-	-	-	221
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	221	-	-	-	221
TOTAL	2 260	-	195	60	2 395

La diminution des immobilisations corporelles pour 60 K€ est principalement due à la mise au rebut d'équipements obsolètes, inutilisés à la suite du transfert de la production en Suède et au changement de bâtiment.

DETAIL DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

<i>en milliers d'euros</i>	Montant en début d'exercice	Transfert compte à compte	Augmentation	Diminution	Montant au 31 déc. 2023
<i>Frais de R&D</i>	-	-	-	-	-
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>	148	-	-	-	148
<i>Fonds de commerce</i>	-	-	-	-	-
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	26	-	-	-	26
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	175	-	-	-	175
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	598	-	92	59	631
<i>Autres immobilisations corp. et en cours</i>	325	-	155	1	479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	923	-	247	60	1 110
<i>Titres de participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Créances rattachées à des participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Autres immobilisations financières</i>	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	-	-	-	0
TOTAL	1 098	-	247	60	1 285

Note 6 : Stocks et en-cours de production

Le transfert de la production a impliqué la cession de la totalité du stock de composants et de produits finis à Mycronic AB. La société VIT ne possède plus de stock au 31 décembre 2023.

Note 7 : Opérations en devises

Les dettes ou créances libellées en devises n'ayant pas fait l'objet d'une couverture sont réévaluées au cours de clôture de la devise. La différence résultant de leur actualisation est inscrite au bilan au poste « Ecart de conversion ». Les pertes latentes (écart de conversion actif) peuvent être compensées par des gains latents lorsqu'il s'agit de la même devise et des mêmes niveaux d'échéance. Les pertes latentes nettes sont provisionnées en totalité.

Note 8 : Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque des difficultés de recouvrement sont identifiées à la date de clôture des comptes.

Note 9 : Autres créances

Au 31 décembre 2023, ce poste s'élève à 3,4 M€. Il est principalement constitué :

- de crédit d'impôt recherche pour 3,2 M€,
- et de créances diverses dont les créances d'IS et TVA pour 225 k€.

Note 10 : Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation, dans le cas où leur valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à une valeur liquidative de la part, est inférieure au coût d'acquisition.

Note 11 : Charges à payer, Produits à recevoir et Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, enregistrées pour un montant de 16 K€ concernent des charges de fonctionnement sur 2023.

Le montant des charges à payer est de 586 k€ qui se décomposent de la manière suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Montant au 31 déc. 2023
<i>Dettes financières</i>	-
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	100
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	486
<i>Actionnaires - Comptes Courants</i>	-

Le montant des produits à recevoir est de 463 k€ qui se décomposent de la manière suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Montant au 31 déc. 2023
<i>Clients et comptes rattachés</i>	-
<i>Fournisseurs avoir à recevoir</i>	-
<i>Créances fiscales et sociales</i>	463
<i>Autres produits à recevoir</i>	0

Note 12 : Capital social

Le capital social au 31 décembre 2023 s'élève à 1 309 638 euros divisé en 1 309 638 actions au nominal de 1 euro.

Les capitaux propres sont constitués au 31 décembre 2023 :

- De réserves à hauteur de 6 891 K€
- D'un report à nouveau de (5 572) K€

<i>en milliers d'euros</i>	Ouverture au 31 déc. 2022	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Résultat de l'exercice	Augmentation de capital	Autres variations de l'exercice	Solde au 31 déc. 2023
<i>Capital Social</i>	1 310	-	-	-	-	1 310
<i>Réserves</i>	6 891	-	-	-	-	6 891
<i>Report à nouveau</i>	(6 515)	943	-	-	-	(5 572)
<i>Résultat de l'exercice</i>	943	(943)	465	-	-	465
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 628	-	465	-	-	3 094

Note 13 : Tableau des provisions pour risques et charges

<i>en milliers d'euros</i>	Montant au début de l'exercice	Dotation	Reprise sans utilisation	Reprise avec utilisation	Montant au 31 déc. 2023
<i>Provisions pour risques</i>	797	20	26	28	763
<i>Provisions pour charges</i>	192	242	192	-	242
TOTAL	989	262	218	28	1 005

Les provisions pour risques comprennent des provisions destinées à couvrir :

- les risques à caractère industriel, commercial

- les pertes de change,
- un solde de la provision pour restructuration liée au plan de sauvegarde de l'emploi initié en décembre 2020.

Les provisions pour charges correspondent aux droits acquis en matière d'indemnités de départ à la retraite. Cette provision a été calculée en fonction d'hypothèses de taux d'inflation, de taux d'actualisation et d'un taux de turn over fonction de l'âge du salarié.

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	2023	2022
<i>Augmentation annuelle des salaires</i>	Table profil de carrière (décroissant par âge)	Table profil de carrière (décroissant par âge)
<i>Taux d'actualisation</i>	3,20%	3,77%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	Table de turnover (probabilité de quitter par âge)	Table de turnover (probabilité de quitter par âge)
<i>Age de départ à la retraite</i>	65 ans	65 ans
<i>Initiative du départ</i>	salarié	salarié
<i>Table de mortalité</i>	Table Insee	Table Insee
<i>Méthode de calcul retenue</i>	Rétrospective	Rétrospective

Note 14 : Echéances des créances et des dettes

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>Créances rattachées à des participations</i>	-	-	-
<i>Autres immobilisations financières</i>	221	-	221
<i>Avances et acomptes versés sur commandes en cours</i>	9	9	-
<i>Clients et comptes rattachés</i>	377	377	-
<i>Autres créances</i>	3 438	1 705	1 733
<i>Charges constatées d'avance</i>	16	16	-
TOTAL CREANCES	4 061	2 107	1 954

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et cinq ans au	A plus de cinq ans
<i>Concours bancaires courants</i>	-	-	-	-
<i>Actionnaires - Comptes Courants</i>	39	39	-	-
<i>Autres Emprunts et dettes financières</i>	-	-	-	-
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	-	-	-	-
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	-	-	-	-
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	157	157	-	-
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	669	669	-	-
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	-	-	-	-
<i>Autres dettes</i>	4	4	-	-
TOTAL DETTES	869	869	-	-

Note 15 : Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 16 : Engagements hors bilan

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus
<i>Avals, cautions et garanties bancaires donnés</i>	-	-	-
<i>Avals, cautions et garanties bancaires reçus</i>	-	-	-
<i>Redevances de crédit-bail/locations longue durée/Baux immobiliers</i>	328	89	239

Au cours de l'exercice 2020, la Société VIT a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune pour 8,5 M€ de la part de son actionnaire unique, la société Mycronic AB et ce afin de restaurer la situation nette financière de la Société VIT.

Au 31 décembre 2023, la Société VIT a une obligation de remboursement contractuelle, conditionnée au retour à meilleure fortune jusqu'au 31 décembre 2030.

Note 17 : Effectif

	31 déc. 2023
<i>Effectif de clôture</i>	41

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation a mis en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui a remplacé le DIF à compter du 1er janvier 2015. Les heures de formation au titre du DIF ont été transférées et pouvaient être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.